



Réforme du lycée général et technologique, il est encore temps de se mobiliser !

Les arrêtés fixant l'organisation des lycées et des baccalauréats généraux et technologiques ont été publiés en catimini par le ministère, au début des vacances d'été.

La CGT Educ'action a immédiatement analysé la dangerosité de cette réforme : si le lycée actuel porte en lui la sélection et le déterminisme social, le projet de lycée Blanquer l'accroît.

Il spécialise chaque année davantage les élèves avec le choix des spécialités en première puis en terminale.

Conçues pour correspondre aux attendus des filières du supérieur et aux vœux de Parcoursup, elles influenceront sur l'accès à l'université car elles contraindront la sélection des élèves à leurs choix de spécialités et leurs évaluations dans ces enseignements. Il ne s'agit, finalement, que de rendre l'orientation encore plus précoce avec un choix décisif en fin de seconde pour l'élève qui devra se déterminer en fonction de son choix de licence.

Dans ce contexte, la concurrence entre élèves ne peut que s'aggraver. Ce n'est ni plus ni moins qu'un lycée plus élitiste encore, conçu pour les familles qui maîtrisent le système éducatif et qui laisse de côté les élèves issus des classes populaires. Ce tri social sera aggravé par la multiplication des épreuves locales du baccalauréat, dont la valeur dépendra de la réputation du lycée et par les algorithmes universitaires de sélection incluant parfois l'adresse de l'élève ou de son établissement.

Pour les personnels, l'impact peut sembler moins direct. C'est sans compter l'obligation de trier leurs élèves et l'abandon de toute ambition émancipatrice. L'impact sera, donc, bien réel.

En effet, cette réforme va accentuer l'autonomie des établissements et son corollaire de concurrence généralisée.

Ainsi, la création de nouveaux enseignements basés sur plusieurs disciplines se fait, pour le moment, sans cadrage national. On peut imaginer les conséquences au sein des équipes pour le partage des heures... Par ailleurs, la multiplication des « partiels » va augmenter la charge de travail des enseignant-es (choix des sujets à partir d'une banque nationale, correction des copies) et accentuer les pressions hiérarchiques.

Enfin, la réforme, avec le tronc commun en première et terminale, permet de remplir les classes au maximum avec des mises en barrettes des spécialités. Conséquences : classes encore plus surchargées avec des profils d'élèves plus hétérogènes, des emplois du temps ubuesques... et des suppressions de postes.

Or, le ministère a fait en sorte de maintenir le flou sur ces éléments. Il faudra en effet attendre décembre pour connaître les programmes et donc, la définition des nouveaux enseignements pluri disciplinaires. Quant aux économies de postes, qui sont certaines au vu des grilles horaires, il faudra attendre les dotations de janvier pour en connaître le niveau réel. Enfin, on ne sait rien des modalités d'organisation des épreuves communes.

Ainsi, la réforme n'est finalement pas encore complètement définie et ne s'appliquera qu'à la rentrée 2019. Il est donc encore temps de construire la mobilisation permettant d'empêcher sa mise en œuvre ainsi que de revenir sur la loi ORE instaurant Parcoursup et la sélection à l'université.

Ensemble, imposons une réforme des lycées qui permet l'égal accès de tou·tes aux études supérieures qu'ils ou elles souhaitent. Créons le rapport de force pour construire le lycée unique et polytechnique, celui de l'égalité réelle et de l'émancipation.